



**Freya Van den Bossche** (SP.A), la ministre flamande de l'Énergie, prépare une réforme réduisant les subsides pour les panneaux solaires, comme l'a fait la Wallonie en 2010. « Mieux vaut avant tout isoler l'habitation », dit-elle. © BELGA.

**Armée /** Un livre sur le colonel Gennart, qui avait dénoncé la « flamandisation »

# « L'état-major a préféré m'écraser »

## L'ESSENTIEL

- Six mois après sa sortie fracassante sur les déséquilibres linguistiques au sein de l'armée, le colonel d'aviation Luc Gennart fait l'objet d'un livre où il précise sa pensée.
- Désormais en congé, l'ex-patron de la base Florennes reste convaincu que l'état-major néerlandophone veut rapatrier en Flandre l'essentiel des moyens militaires du pays.
- Gennart va-t-il s'y opposer sur le terrain politique ?

## ENTRETIEN

S'il a généralement valeur d'or, le silence est coté dans l'armée au prix du diamant. Alors quand un officier de la « Grande Muette » l'ouvre pour mitrailler son état-major, deux petites phrases peuvent faire l'effet d'un double bang supersonique. Le colonel d'aviation Luc Gennart en a réalisé l'expérience l'automne dernier. Le 16 octobre 2010, celui qui commandait encore la base aérienne de Florennes, le plus gros

employeur de la province de Namur (1.300 personnes), est sorti de sa réserve pour dénoncer sur la RTBF ce qu'il considère comme une « flamandisation » de l'armée. Sa crainte : que les généraux néerlandophones tentent de fermer la base de F-16 au profit de celles de Beauve-

chain (Brabant wallon) et surtout Kleine-Brogel (Limbourg). Tollé. Mesures de rétorsion annulées devant le Conseil d'État. Six mois plus tard, Luc Gennart persiste, sans signer lui-même. Sur base de dix entretiens avec lui, notre confrère Thierry Wagener (*La Nouvelle Gazette*) publie ce jeudi une synthèse des analyses du colonel, dans un petit livre dont l'interrogation du titre semble toute rhétorique : *Vers une armée flamande ?* Édité par « Le Bord de l'eau », l'ouvrage est publié dans sa collection belge... « La Muette ». Ça ne s'invente pas.

### Pourquoi ce livre ?

J'ai fait une sortie de deux minutes sur la chaîne publique, et l'état-major a manifestement très mal réagi. Il n'a pas répondu à mes questions et a préféré m'écraser plutôt que d'essayer d'expliquer le phénomène. J'étais donc privé de la possibilité de pouvoir m'exprimer, d'autant qu'on m'avait alors interdit de parler aux médias. L'éditeur m'a sollicité et je me suis arrangé avec Thierry Wagener, que je connaissais un peu.

**Vous pensez toujours que la surreprésentation flamande à la tête de l'armée pose problème ?**

Le souci n'est pas que des Flamands soient en poste, mais que ces Flamands prennent des décisions qui ne tiennent pas compte des intérêts francophones. Je

**« La flamandisation a commencé en 2006 et s'est accélérée avec le ministre De Crem. Il faudra au moins dix ans pour établir un équilibre »**

ne dis pas qu'ils sont tous flamingants, mais il y en a quelques-uns. Le francophone est en général un peu naïf : il travaille pour l'État, dans une optique la plus fédérale possible. Parmi les néerlandophones, quelques-uns ne réagissent pas comme ça, et cela suffit pour entraîner rapidement un déséquilibre profond.

### Quel genre de déséquilibre ?

Le départ de l'artillerie vers la Flandre, le désinvestissement sur la base de Florennes, dans l'idée de la fermer... Même chose pour les chars. Il est tout de même prévu qu'ils aillent plus à Bourg-Léopold qu'à Marche-en-Famenne. Et donc, à court terme, on pourrait décider de supprimer tout ce qui est matériel lourd dans le sud du pays. C'est devenu très clair pour moi.

**L'état-major est majoritairement néerlandophone, certes. Mais le chef de la Défense, le général Charles-Henri Del-**

**cour, est francophone.**

Je comprends d'autant moins pourquoi il réagit ainsi. Pourquoi il s'isole de cette manière-là en plaçant des néerlandophones autour de lui. Il n'a personne au-dessus de lui, si ce n'est le ministre, et peut s'entourer des personnes qu'il souhaite.

**Un mois après vos déclarations, la commission Défense de la Chambre a constitué un groupe de travail sur les « équilibres linguistiques au sein de l'armée ».**

**Ses recommandations sont attendues fin mai. Qu'en espérez-vous ?**

Le groupe a pu constater sur base des chiffres que le phénomène existe réellement. C'est déjà une avancée. Avant, personne n'acceptait cette idée. Mais le rééquilibrage ne sera pas évident. Cela nécessitera un travail de longue haleine. La flamandisation s'est faite rapidement, sur quatre ou cinq ans, mais il en faudra au moins dix pour établir un équilibre correct.

**Selon vous, le phénomène est-il lié à l'arrivée de Pieter De Crem au ministère de la Défense, fin 2007 ?**

Principalement. Le processus a commencé en 2006 et s'est accéléré avec lui.

**Dans la préface du livre, le militant wallon Michel Quévit défend l'idée que l'armée n'est que la pointe d'un iceberg, celui de « la stratégie de conquête du pouvoir par la Flandre ». D'accord avec cette analyse ?**

Il y a quand même pas mal d'indices qui vont dans ce sens, malheureusement.

### Quel genre d'indices ?

La démission du patron de la police fédérale, Fernand Koekelberg, me paraît un exemple. J'ai vraiment l'impression qu'on l'a poussé à quitter sa fonction parce qu'il est francophone.

**A propos de la base de Florennes, son avenir vous inquiète-t-il toujours ?**

Absolument. Le ministre s'est contenté de dire qu'il ne fermerait pas la base en affaires courantes, mais n'a rien changé à l'investissement qui lui est accordé, très inférieur à celui consenti dans les bases de Kleine-Brogel et de Beauvechain.

**Parce que, répond-on, la base de Florennes est plus neuve.**

L'argument est fallacieux. Si la base est en meilleur état que les autres, pourquoi n'y installe-t-on pas des unités complémentaires ? Pourquoi, dans un contexte d'économies, investir 35 millions à Beauvechain ?

**Vous êtes désormais en congé, en attendant votre « suspension volontaire de prestations » en septembre 2011. Vous entrez en retraite officielle le**

**1<sup>er</sup> juillet 2013. Que ferez-vous d'ici là ?**

Je cherche toujours un nouvel emploi. Ça ne sert à rien d'aller trop vite. Il me reste encore cinq mois pour trouver.

**Vous avez parlé de politique à un moment. Avez-vous réfléchi à la question ?**

J'y réfléchis. Mais je n'ai pas encore fait mon choix. Je mène aujourd'hui un combat qui trouve ses limites, puisqu'on m'a mis dehors de l'armée. C'est vrai, donc, que la politique serait un moyen de poursuivre ce combat. Mais je cherche aussi dans le privé.

**Finalement, votre sortie contre l'état-major ne serait-elle pas une réaction de dépit au fait qu'on vous a retiré votre commandement un an trop tôt ?**

On peut retourner la question : pourquoi me l'a-t-on retiré ? Parce que je défendais la base de Florennes. C'est en tout cas comme ça que je vois les choses. ■

Propos recueillis par  
**ETTORE RIZZA**

## TEXTO

### Un déséquilibre flagrant

« Le comité directeur de la Défense, bien qu'il soit présidé par un francophone, compte sept généraux néerlandophones et un francophone. (...) Bien que la Défense soit constituée à 45 % de francophones, il n'y a que 40 % d'officiers, 37 % d'officiers supérieurs et 21 % d'officiers généraux. (...) Les chances de promotion sont clairement plus fortes pour un néerlandophone que pour un francophone tout au long de la carrière militaire. De plus, les francophones qui se distinguent sont systématiquement placés soit dans des écoles, soit à l'étranger (...) »

« En janvier 2010, j'ai été élu "manager de l'année" par le magazine namurois Confluent. (...) Dans la semaine qui a suivi la remise de ce prix, on m'a fait savoir que c'était très mal vu et que je devrais quitter mon commandement avant son terme. La mise en valeur de la Défense par les initiatives positives de la base de Florennes nuisait visiblement au bon déroulement du plan de transformation (de l'armée). »

Extraits de l'exposé du colonel Gennart prononcé le 16 février devant le groupe de travail parlementaire. Cités dans le livre *Vers une armée flamande ?* de Thierry Wagener.



**LUC GENNART** persiste et ne désarme pas. © D. DUCHESNES.

## 24 HEURES | 1 COUP D'ŒIL

### Ecole d'administration ch. dir.

Le ministre de la Fonction publique de la Communauté française et de la Région wallonne, Jean-Marc Nolle (Ecolo), a lancé la procédure de recrutement du futur directeur de l'Ecole d'administration publique (EAP). Le site du Selor a publié l'avis contenant la description de fonction et les conditions de sélection. Les candidatures doivent être introduites avant le 30 avril. Cette école doit insuffler « une véritable culture du management public » en Région wallonne, en Communauté française, dans les institutions bruxelloises francophones (Cocof) et dans les pouvoirs locaux. (b)

**PRISONS** Quelque 500 détenus ne rentrent pas après leur congé pénitentiaire

En 2009, 576 détenus ne sont pas rentrés de congé pénitentiaire, écrivait lundi la *Gazet van Antwerpen* sur la base de chiffres de la police. Plus de 4.000 permissions de sorties et congés pénitentiaires sont acceptés chaque année, « nécessaires pour la réintégration du détenu dans la société », explique-t-on au SPF Justice. Chaque détenu condamné définitivement peut demander un congé neuf mois avant d'entrer en ligne de compte pour une liberté conditionnelle. Le congé pénitentiaire dure une nuit et deux jours. (b)

**ZELLIK** Attaque d'un transport de fonds

Lundi, vers 16 h, cinq hommes armés circulant à bord d'une BMW ont intercepté une camionnette transportant des chèques-achats d'une valeur de 5 euros chacun. Les faits sont survenus sur la Nieuwe Gentssesteenweg aux confins de Zellik et de Berchem-S<sup>te</sup>-Agathe. Les gangsters ont maîtrisé le chauffeur et l'ont enfermé dans l'espace de chargement qu'ils avaient vidé des chèques-achats. Ils ont ensuite abandonné à Jette le véhicule et son chauffeur indemne, mais choqué. Les auteurs ont pris la fuite. Le montant du butin est inconnu. (b)

**ÉGLISE** Le neveu de Roger Vangheluwe se dit heureux que l'interview ait eu lieu

Le neveu de Roger Vangheluwe, l'ex-évêque de Bruges, a réagi ce lundi dans les colonnes du *Standaard*, à l'interview accordée par son oncle à VT4. « Grâce à cette interview, les gens peuvent mieux se rendre compte de ce que les victimes ont subi », a expliqué son avocat. Selon le neveu, l'entretien comporte cependant des inexactitudes, notamment en ce qui concerne le montant des sommes qu'il aurait reçues de son oncle.

On a appris, par ailleurs, que Monseigneur de Germiny, évêque de Blois, ignorait tout de la présence de l'ancien évêque de Bruges dans une commune de son diocèse. S'il avait été informé de la venue de Roger Vangheluwe à Magdala – une fraternité monastique installée à la Ferté-Imbault – il s'y serait opposé, a-t-il expliqué dans un communiqué. Selon Mgr de Germiny, cette arrivée avait été organisée, à son insu, par la nonciature de Belgique. (D'après b et afp)

**Mémoire /** Le responsable polonais répond aux soupçons belges

## Fondation Auschwitz : une inspection, mi-mai

Le cri d'alarme de Lazard Perez, délégué du gouvernement belge auprès de la Fondation Auschwitz-Birkenau, en Pologne, n'est pas resté sans réponse. Le président de l'institution polonaise, Piotr Cywinski, dément toute irrégularité, dans l'attente d'une mission d'inspection belge, à la mi-mai.

Lazard Perez, pour rappel (*Le Soir* du 15 avril), a recommandé au gouvernement belge de suspendre sa dotation à la Fondation polonaise qui récolte des dons, afin d'assurer la sauvegarde du mémorial aménagé dans le principal camp nazi d'extermination, en Haute-Silésie. L'expert délégué par la Belgique soupçonne une surévaluation des frais de restauration des édifices du site, ainsi que des frais administratifs excessifs...

Piotr Cywinski a adressé une longue lettre à l'expert belge, ré-

pondant point par point à ses critiques...

Le budget moyen de 310.000 euros annoncé, pour restaurer un baraquement en bois, là où 61.000 euros suffisaient, voici quelques années ? Il repose sur « des devis vérifiés par des procédures d'appels d'offres », plaide M. Cywinski, rappelant que « le coût de la main-d'œuvre a considérablement augmenté en Pologne, au cours des dix dernières années ».

### Des frais excessifs ?

Quant aux frais de fonctionnement de la Fondation, poursuit le président de la Fondation, ils sont exprimés en zlotys, monnaie locale, et non en euros, ce qui divise par quatre la note annoncée par l'expert belge... Lazard Perez constate toutefois que ces frais financiers et administratifs représentent plus de 12 % du budget

total de la Fondation et qu'ils ont proportionnellement triplé, en un an...

M. Cywinski insiste : « Pas un seul euro des sommes recueillies (...) n'a été ni ne sera utilisé pour payer les frais administratifs. »

Il assure que ces dépenses sont prises en charge par le ministère allemand des Affaires étrangères et par la Fondation française pour la Mémoire de la Shoah.

La Belgique, qui avait annoncé une contribution de 500.000 euros au fonds de 120 millions qu'espère constituer la Fondation Auschwitz-Birkenau, n'a officiellement pas remis en cause sa participation... Le gouvernement belge entend cependant se concerter avec l'Allemagne, principal Etat donateur.

Enfin, Lazard Perez compte se rendre à Auschwitz à la mi-mai, afin de vérifier les explications de M. Cywinski. ■

R. G.